

L'ARBRESLE ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Barthélémy Thimonnier : offrir aux élèves une porte de sortie

Rénové, le lycée des métiers accueille 310 élèves. Ici, la relation école/entreprises est fondamentale pour permettre aux élèves de trouver un emploi à la fin de leur cursus.

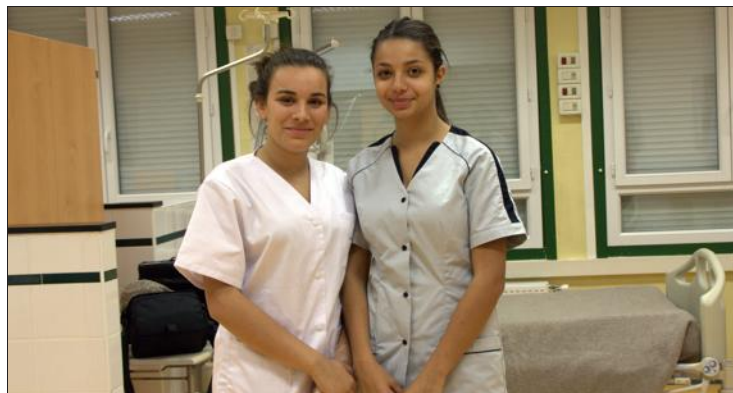
Le lycée Barthélémy-Thimonnier vient d'être entièrement rénové et requalifié par la Région Auvergne Rhône-Alpes, sur une durée de trois ans, sans interruption de l'activité. Le coût estimé des travaux est de 11 millions d'euros.

Le lycée accueille 310 élèves, dont un tiers d'internes, car il dispose d'un internat de 104 lits. Il recrute des élèves sur cinq départements. Et sur tout le quart Sud-Est, pour le CAP de solier moquettiste.

Le lycée Thimonnier accueille des classes de 3^e préparation professionnelle, de CAP menuiserie d'agencement, de solier moquettiste (avec le technicentre Gerflor, de Tarare). Il propose quatre baccalauréats professionnels : menuisier agencement, technicien des métiers de l'électricité, accompagnement soins et services à la personne (ASSP) et gestion administration. Par ailleurs, le lycée met à disposition des groupements d'établissements (Greta) et des locaux, pour la formation continue.

Un pôle d'excellence labellisé

Mais, pour le lycée, il ne s'agit pas seulement de faire entrer les élèves dans un système de formation. « La relation école/entreprises est fondamentale, face à l'évolution profonde de la société et de ses mutations incessantes. La modernité de nos installations, la qualité de nos équipements, notre pôle d'excellence valorisé par le label "lycée des mé-



■ Le plateau aide et services à la personne, présenté par les élèves. Photo Gérard URBIN

tiers", sont, pour partie, financées par les chefs d'entreprises, via la taxe d'apprentissage.

Depuis quelques années, les poursuites d'études en formation initiale, à l'issue des baccalauréats professionnels, se sont développées, notamment en BTS. Notre ministère souhaite développer l'apprentissage.

Pour la formation en alternance, nous avons donc besoin des entrepreneurs », explique le proviseur, Denis Garioud.

En organisant à cet effet des rencontres avec les entreprises ou les clubs d'entreprises comme le Céol ou TararEvolution, il entend ainsi permettre aux apprenants d'acquiescer un diplôme ou une qualification qui leur permettra de s'insérer dans le monde du travail. « De trouver des portes de sortie », selon les mots du proviseur, qui ajoute : « Notre rôle est de les préparer à ces échéances. »

RÉACTION

« Étendre nos relations avec les entreprises du bassin d'emploi de Tarare »

Denis Garioud, proviseur

« Notre engagement avec le Céol nous a permis de créer des liens de proximité avec les entreprises locales. Nous avons établi des relations commerciales avec de nombreux adhérents (transports scolaires, fournitures administratives, denrées alimentaires, prestations de services...). Mais aussi et surtout des relations pédagogiques et humaines au travers du placement de nos apprenants pour des stages, du suivi afférent et des éva-



■ Denis Garioud et Robert-Jacques Buisson, président du Céol.

Photo Gérard URBIN

luations communes avec les tuteurs d'entreprises. Nous souhaitons étendre cette relation avec le bassin d'emploi de Tarare, ayant déjà mis en place une formation avec l'une de ses entreprises : un CAP de solier moquettiste, avec Gerflor. »

Une antenne de formation continue

Le Greta, structure de formation continue, est présente au lycée Thimonnier. Il propose des acquisitions de compétences premières (bureautique, anglais, français, mathématiques), une préparation aux concours d'aide-soignant, auxiliaire de puériculture, ainsi qu'au diplôme d'État d'ac-

compagnement éducatif et social. Il dispose aussi d'une entreprise d'entraînement pédagogique (EEP).

Un centre permanent de formation, sous forme d'entreprise virtuelle, qui reproduit en grandeur nature toutes les fonctions opérationnelles d'une entreprise à travers les

services comptabilité/gestion, ressources humaines, commercial et administratif.

Les stagiaires accueillis sont considérés comme des salariés d'entreprise. Placés dans une situation concrète, à l'issue de leur formation, ils sont opérationnels pour le travail en entreprise.

L'ARBRESLE CLUBS SPORTIFS

L'office municipal des sports relève le défi

« Il faut accompagner les changements, en continuant à être imaginatifs, dynamiques et mutualiser les moyens au service des sportifs », confie le président Daniel Collomb, président de l'office municipal des sports (OMS), qui vient de vivre une année 2016 marquée par des difficultés de mobilisation (par manque d'investissement, les Olympiades des sports ont été annulées).

Alors que l'OMS semblait ne plus être plus adapté à ce qui se passe dans les clubs, il entend désormais redevenir un acteur indispensable pour les clubs. Cela passera par la mise à jour du contrat d'objectif résultant du séminaire du sport, initié par la commune de L'Arbresle, qui sera porté par l'OMS.

Cela commence aussi par redynamiser et développer les supports de communication et revoir le fonctionnement de l'office afin d'être en phase avec les saisons sportives. La communication doit se renforcer auprès des sportifs et des clubs à propos des missions de l'OMS. La mutualisation des moyens devient impérative. Une réflexion doit être menée sur des achats groupés pour les clubs. Et des actions ciblées doivent être analysées pour promouvoir le sport.

Créer un office intercommunal du sport

L'office doit accompagner les élus de la communauté des communes pour créer un office intercommunal du sport (OIS), qui encadrerait les clubs intercommunaux avec une gestion optimisée des structures sportives mises à disposition. Pour le président de l'OMS, il paraît primordial de souligner le rôle des bénévoles dans le monde sportif de l'office.



■ Daniel Collomb entend « rendre à l'OMS sa raison d'exister : être au service des clubs sportifs ».

Photo Jacques LASCOUTOUNAX

Acousti' Confort

centres de correction auditive
entendre c'est vivre »

TEST AUDITIF OFFERT*

*TEST A BUT NON MEDICAL

Joëlle BESACIER
Michèle COUVRAT
Carole TEUMA

17, rue Gabriel Péri
L'ARBRESLE
04 74 72 58 19